

Devoir d'histoire : classe de seconde

En quoi le Consulat et l'Empire ont-ils contribué à la modernisation de la France ?

Document 1

"Bonaparte n'est plus le vrai Bonaparte, c'est une figure légendaire composée des devis* du soldat et des contes du peuple ; c'est le Charlemagne et l'Alexandre des épopées du Moyen Age que nous voyons aujourd'hui. Ce héros fantastique restera le personnage réel ; les autres personnages disparaîtront. [...]"

Bonaparte n'est point grand par ses paroles, ses discours, ses écrits, par l'amour des libertés qu'il n'a jamais eu et n'a jamais prétendu établir. Il est grand pour avoir créé un gouvernement régulier, un code de lois adopté en divers pays, des écoles, une administration forte, active, intelligente et sur laquelle nous vivons encore ; il est grand [...] pour avoir relevé les autels, pour avoir réduit de furieux démagogues, [...] des égorgeurs de prisons et de rues, des claques-dents de tribune, de clubs et d'échafauds."

Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, 1841

* devis = paroles (du verbe deviser).

Nota : François René de Chateaubriand, hostile à Napoléon pendant son règne joua un rôle politique au service de Louis XVIII, après 1814,

Document 2

« Il faut une religion au peuple ; il faut que cette religion soit dans la main du gouvernement. (...) Le Premier consul nomme cinquante évêques, le pape les institue. Ils nomment les curés, l'État les paie. Ils prêtent serment, on déporte les prêtres qui ne se soumettent pas. Le pape confirme la vente des biens du clergé et sacre la République. On dira que je suis papiste, je ne suis rien. J'étais mahométan (musulman) en Egypte, je serai catholique ici pour le bien du peuple. Je ne crois pas aux religions, mais j'ai l'idée d'un Dieu... »

Discours du Premier consul
du 21 Prairial an IX (1801)

Document 3



Sous l'éclat de l'être suprême, Bonaparte accorde la liberté de culte à toutes les religions

Images de Lyon, Gentot 1801

Document 4

Art. 5 : Seront supprimés sur le champ, tous les journaux qui inséreront des articles contraires au respect dû au parçe social, à la souveraineté du peuple et à la gloire des armées ou qui publieront des invectives contre les gouvernements et les nations amis ou alliés de la république, lors même que ces articles seraient extraits des feuilles périodiques étrangères.

Bulletin des lois, 17 janvier 1800

Questions

1. Quel est le bilan que fait l'auteur de l'action de Bonaparte ? Comment nuance-t-il son jugement (Doc. 1)
2. Quel est l'argument de Bonaparte à propos de la religion ? Comment peut-il justifier son point de vue ? (Doc.1 & 2)
3. Quelle est la scène qui est décrite ici . Quelle est la fonction de cette image ? (Doc. 3 & 2)
4. Quelle est la conception de Bonaparte en matière de presse ? (Doc.4)
5. Quelle a été l'action du consulat en matière monétaire? (Document 5)

A l'aide des documents et de vos connaissances rédigez une réponse argumentée à la question posée par le sujet:

En quoi le Consulat et l'Empire ont-ils contribué à la modernisation de la France ?

Document 5

